



Le petit Journal

www.guarbecque.net

BULLETIN MUNICIPAL – JUIN 2006

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

La construction du groupe scolaire maternel à l'école Daudet-Perrault est démarrée depuis début mai. Les travaux avancent rapidement, les anciens préfabriqués ont été rasés, le terrassement et l'accès ont été réalisés. La dalle a été coulée et les murs vont commencer à s'élever. C'est un projet important pour notre commune qui se concrétise.

Déjà le mois de juillet qui se profile à l'horizon, synonyme pour notre village d'une période festive. Dès le premier week-end, la fête du sport avec, cette année encore, de nouvelles disciplines. Cette journée est placée sous le signe de la découverte et de l'initiation.

Le 14 juillet, Guarbecque en fête, avec un nouveau programme qui va ouvrir les portes de notre commune pour une journée exceptionnelle, tant par la quantité que par la qualité des animations. Et dans la foulée, notre traditionnelle « ducasse » qui clôturera nos festivités.

Merci aux très nombreux bénévoles de leur investissement pour la réussite de ces manifestations.

Votre maire
Christophe Fiancette

G
U
A
R
B
E
C
Q
U
E

2
0
0
6



Edito



Le retour du soleil nous rappelle que les festivités de notre village vont bientôt battre leur plein. Notre Petit Journal vous informera des manifestations à ne surtout pas manquer. Commençons d'abord par un compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2006 concernant le budget de notre commune. Nous enchaînerons ensuite sur un chantier que vous avez tous pu apercevoir : celui de l'école Daudet-Perrault en pleine restructuration. Nous avons recueilli les impressions de Mme Vanpoperinghe, Directrice de l'école, qui semble très enthousiaste de cette construction en cours. Cette année est la 6^{ème} édition pour la fête du sport. Elle aura lieu les 1^{er} et 2 juillet prochains, avec l'inauguration de nouvelles découvertes sportives que, tous, vous apprécierez, nous l'espérons. Viendra ensuite la Ducasse, précédée de la « fête du village » sur le thème « Agricole ». Vous aurez de nouveau plaisir à voir défiler de nouvelles troupes dans notre commune. Extraordinaire ! Il y a quelques semaines des montgolfières ont survolé notre village, qu'il est bon de se poser sur nos terres et d'y découvrir la nature. Pour la 2^{ème} fois, la marche de nuit fut reconduite par la commission des sports et quel succès ! Enfin, pour conclure, nous vous proposerons l'état civil, quelques informations pratiques et sans oublier un rappel sur les dates des prochaines manifestations à venir. Bonne lecture à tous et bonnes vacances.

Sommaire

- Mot du Maire	1	- Fête du sport	7
- Edito	2	- Programme de la ducasse	8
- Compte-rendu réunion conseil	3	- Programme de la ducasse	9
- Compte-rendu réunion conseil	4	- Insolite –Marche de nuit	10
- Centralisation Ecole Daudet	5	- Etat civil – Infos	11
- Centralisation Ecole Daudet	6	- Prochaines manifestations	12

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2006

1) Le compte rendu de la réunion du 19 Décembre 2005 est approuvé à l'unanimité.

2) **Evénements familiaux –**

Monsieur le Maire adresse des félicitations à Madame Delgérie Danièle, Adjointe au Maire pour la naissance de sa petite fille et à Didier Marien, employé Communal, pour la naissance de sa fille.

3) **Budget Primitif 2006 -**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le receveur Municipal ayant transmis son compte de gestion de l'exercice 2005, il est possible de délibérer sur la reprise anticipée des résultats de clôture qui s'élèvent à 164 093,73€ pour la section d'investissement et à 206 632,28€ pour la section de fonctionnement. Le Conseil Municipal décide de reprendre les résultats de clôture 2005 par l'établissement du budget primitif 2006.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES -

● **Chapitre 011 – Charges à caractère général**

Dans ce chapitre, sont notamment programmés :

- La pose d'enduits superficiels et le gravillonnage rue du Pont Roy, rue Louis Lemaire, rue de la Lampe et sur le parking de la salle des Fêtes.
- L'égagement des arbres au stade de football et à l'espace vert rue des Fleurs.
- Le curage de certains fossés (rue du Cornet Brassart et face au nouveau cimetière).
- Le busage de fossé et l'agrandissement du rond point rue Louis Lemaire.
- Une traversée de route pour l'écoulement des eaux rue du Petit Carlu.

● **Chapitre 65 – Autres Charges**

Les subventions aux associations et autres organismes sont revalorisées de 2%. Une nouvelle subvention est votée en faveur du Country Dancing Club.

RECETTES -

Le Conseil Municipal décide une augmentation de 1% des quatre taxes directes locales et vote les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation	:	9,50%
Foncier bâti	:	8,88%
Foncier non bâti	:	43,91%
Taxe professionnelle	:	10,87%

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 616 378€, compte tenu d'un virement de 72 887€ à la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES -

Des crédits sont inscrits pour :

- Remboursement des Emprunts
- Travaux bâtiments (Mairie, Maison de la Culture, Salle des Fêtes, atelier des Services techniques)
- Travaux de voirie (rue Delcourt, rue du Maréchal Foch)

- Travaux d'électrification, de défense incendie
- Acquisition d'un véhicule utilitaire
- Acquisition matériel outillage
- Acquisition mobilier
- Acquisition matériel informatique
- Travaux construction école maternelle

RECETTES -

Les recettes sont constituées :

- De l'excédent d'investissement reporté
- De subventions du Conseil Général, de l'Etat (Ministère de l'Intérieur et dotation globale d'Equipement)
- Du fonds de compensation de la TVA

Le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2005 à la section d'investissement et de réaliser un emprunt.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 970 317,85€.

1) Voirie -

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la construction de 37 logements au lieudit « la rue Delcourt » est en cours de réalisation et qu'il s'avère nécessaire d'attribuer une dénomination à ce lotissement. Le Conseil Municipal décide de dénommer le lotissement « Résidence Vert Bocage ».

2) Centre de loisirs -

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le centre de loisirs de Saint Venant fonctionnera du 6 juillet au 23 août 2006. En tant que commune « partenaire », les frais de séjour à la charge des familles par enfant sont définis comme suit :

Période de 7 jours : 66[€] Période de 10 jours : 94[€] Période complète : 160[€]

3) BAFA et BAFD -

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que par délibération du 29 mars 2002, le Conseil Municipal a fixé la participation de la commune aux frais d'obtention du Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur de centre de Loisirs ou de vacances à 61€. Compte tenu des frais importants engagés par les participants à la formation qui comprend 2 sessions, il propose à l'assemblée de fixer la participation communale à 75€ par session effectuée, pour la préparation du BAFA ou BAFD. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

4) Informations -

Monsieur le Maire informa l'assemblée :

- D'un courrier de la Société colombophile « Le Martinet » sur la composition du nouveau bureau.
- D'une demande du Country Dancing Club pour l'utilisation de la salle des Fêtes le jeudi de 19H à 20H30, à compter de Septembre 2006.
- De la journée sur la sécurité routière organisée par la Police Nationale en faveur des élèves de CM.
- De la conférence sur la sécurité des personnes âgées organisée par la Gendarmerie.
- D'une séance d'initiation sur l'utilisation des extincteurs, organisée par le Centre de Secours de Saint-Venant, en faveur du personnel communal, des enseignantes et personnel des écoles.
- Du spectacle de marionnettes qui sera organisé le mardi 20 juin à la salle des Fêtes pour les écoles.
- De la sortie pédagogique qui sera organisée le lundi 26 juin avec les écoles.
- Du remplacement de 56 lanternes d'éclairage public par la C.C.A.F.

CENTRALISATION DE L'ÉCOLE DAUDET



L'école primaire est l'un des lieux de vie et d'avenir les plus importants d'un village. C'est pourquoi l'équipe municipale s'est investie dans ce projet de centralisation de l'école Daudet-Perrault. Plusieurs motivations animent ce chantier commencé début mai.

Primo, la sécurité des écoliers sera renforcée en évitant la circulation de nos petites têtes blondes de l'arrière de la mairie vers la cantine de la salle polyvalente.

Secondo, la démolition des vieux préfabriqués et la construction d'un bâtiment en dur plus moderne améliorera l'esthétique de l'école. De plus, cet espace neuf de 338m² constitué de deux salles de classe, de sanitaires neufs, d'une salle de motricité plus grande, d'un chauffage au sol, de baies vitrées, d'une garderie et

d'un bureau de direction favorisera la qualité de vie des écoliers, des parents, mais également des enseignants. Par le biais de ces travaux, l'eau courante sera amenée jusqu'à l'école primaire, la cantine et la garderie seront également regroupées. Ainsi, l'école Daudet-Perrault sera plus fonctionnelle en termes d'accueil, d'hygiène, de travail...

Tertio, ce rassemblement sur un même site apparaît très important aux yeux de l'équipe enseignante. Ces dernières années, ce manque a été préjudiciable à la stabilité des effectifs mais aussi à la stabilité du corps enseignant. Dans un avenir proche, les travaux de groupe seront facilités, notamment pour les fêtes scolaires; les échanges internes seront favorisés.

Finalement, la construction de cette nouvelle école maternelle se concrétise et sera bénéfique à la réussite du travail pédagogique des professeurs d'école et la réussite scolaire de nos culottes courtes. Par ailleurs, ce transfert de l'école maternelle libère des bâtiments rue du Carlu qui pourraient être reconvertis en Centre Culturel (bibliothèque, salle de réunion...). L'avenir ne manque pas de projets.

REPARTITION DE L'INVESTISSEMENT

Coût estimatif	517 000 Euros
Subventions de l'état	86 490 Euros
Subventions du conseil général	21 500 Euros
Apport réserve ministérielle	8000 Euros
Emprunt contracté	250 000 Euros
Autofinancement	150 000 Euros



Quelques travaux réalisés depuis le début d'année ...



LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DAUDET-PERRAULT VU PAR LA DIRECTRICE

Nous avons demandé à Mme Vanpoperinghe, Directrice de l'école Daudet-Perrault, de nous livrer ses réflexions concernant la construction du nouveau groupe scolaire. Voici, en quelques lignes, la synthèse de ses propos :

« Réunir tous les élèves de l'école dans des locaux communs est un projet très attendu des parents, des enfants mais aussi des enseignants depuis de nombreuses années. La réalisation du nouveau groupe scolaire nous laisse entrevoir de belles perspectives et des améliorations pour chacun.

Des locaux fonctionnels et adaptés en terme d'espace permettront aux enfants d'évoluer et d'apprendre dans les meilleures conditions. Par la proximité des classes, le travail d'équipe des enseignantes ne sera qu'accentué. En voici quelques exemples :

- une réalisation de projets communs (de cycle ou d'école) plus aisée ;
- la mise en place de décroissements, lors desquels les enfants de différentes classes seront regroupés afin de travailler en ateliers spécifiques et selon leurs besoins ;
- dans le cadre de la liaison maternelle-élémentaire, les plus grands pourront s'exercer à la lecture d'histoires aux plus petits et leur donner l'envie de lire.

On ne peut négliger la limitation des trajets .

- Les élèves ne seront plus obligés de se déplacer dans le village pour se rencontrer (lors des temps chorale, théâtre et de préparation des fêtes qui animent l'école).
- Ils pourront également rester sur place pour bénéficier des services de cantine et de garderie.
- Les parents ayant des enfants scolarisés sur les deux sites apprécieront aussi ce gain de temps.

La réunion des écoles sera notamment bénéfique en ce qui concerne la communication et les relations parents-élèves-enseignantes : tous seront amenés à faire connaissance dès l'admission des enfants dans l'école. Ceci facilitera la transition des classes maternelles aux classes élémentaires .

La construction de ce nouveau groupe scolaire devrait nous apporter l'unité que nous nous efforçons de mettre en place. Les enfants auront, cette fois, la sensation d'appartenir à la même école.

Bien sûr, des aménagements au niveau des horaires et de la circulation seront également à prévoir pour réussir totalement cette transition. De même, il est évident que les travaux perturbent actuellement nos habitudes mais n'empêchent aucunement le bon déroulement de la classe. Je tiens également à souligner que toutes les conditions de sécurité sont réunies et bien respectées. »

Me Vanpoperinghe,

Directrice de l'école A. Daudet- Ch. Perrault



6ÈME FÊTE DU SPORT

Organisée par la Commission des Sports Municipale
avec la participation du Comité des Fêtes

SAMEDI 01 JUILLET 2006



CONCOURS DE PETANQUE SEMI-NOCTURNE DOUBLETTE

Réservé aux non licenciés
Stade de la Jeune France
Nouveau terrain

Inscriptions à partir de 16H
Début du tournoi à 17H

Tarif: 2€/joueur



DÉCOUVERTE ET INITIATION AU TIR A L'ARC

A partir de 17H
Stade de la Jeune France
Nouveau terrain

Participation gratuite

*Avec la participation de
la flèche Airoise*

DIMANCHE 02 JUILLET 2006



RANDONNÉE CYCLO-VTT

CIRCUITS CYCLO:

25 - 42 - 66 - 97 Kms

CIRCUIT VTT

25 Kms

Inscriptions à partir de 7H30
à la salle des Fêtes

Tarif: 2€



DÉCOUVERTE ET INITIATION AU TIR A LA CARABINE

Parking Salle des Fêtes
de 9H30 à 11H30

Participation gratuite

*Avec la participation des
Carabiniers Isberguois*



RANDONNÉE PEDESTRE

Circuits Pédestres:
5 - 10 - 15 Kms

Départ groupé

8H30: 15Kms

9H: 10kms

9H30: 5kms

Inscriptions à partir de 7H30
à la salle des Fêtes

Tarif: 2€



MATCH DE RUGBY

Stade de la Jeune France
de 9H30 à 11H30

Entrée gratuite

*Avec la participation des
Clubs de Saint-Omer et Hazebrouck*



DÉCOUVERTE ET INITIATION AU TENNIS

Ouverture du court
de 9H30 à 11H30

Entrée gratuite

*Avec la participation du
Tennis Club de Guarbecque*



DÉCOUVERTE DU JUDO

Salle des Fêtes
de 9H30 à 11H30

Entrée gratuite

*Avec la participation du
Judo club ACAMA de Guarbecque*

DÉCOUVERTE ET INITIATION A LA GYMNASTIQUE

Salle des Fêtes
de 9H30 à 11H30

Participation gratuite

*Avec la participation du
Club de Gym de Guarbecque*



DÉCOUVERTE ET INITIATION AUX JAVELOTS

Parking Salle des Fêtes
de 9H30 à 11H30

Participation gratuite

*Avec la participation du
Club "Les plumes de Molinghem"*



DÉCOUVERTE DU SPORT AUTOMOBILE ET DU POCKET BIKE

Parking Salle des Fêtes
de 9H30 à 11H30

*Avec la participation du
Rallye Top Départ de Guarbecque*



GUARBECQUE EN FÊTE

14 JUILLET 2006



Cette année encore, le Comité des Fêtes n'a pas ménagé ses efforts afin de vous préparer une journée qui devrait rester dans la mémoire de tous les participants, journée que nous vous proposons de découvrir ensemble.

Dès 7h du matin, les puciers envahiront les rues du village et ouvriront ainsi la fête. A 10h : inauguration et ouverture des stands et pendant ce temps les collectionneurs de vieux tracteurs et de voitures anciennes seront en route vers notre village pour arriver dans la ville de nos amis St Venantais vers 10h – 10h15 et chez nous vers 10h30 pour un défilé parade dans les rues du village. Du côté des stands, les plus gourmands pourront découvrir les étals des produits de notre terroir et les plus curieux la fabrication du pain : du blé à la cuisson et bien sûr la dégustation. Ils pourront aussi s'adonner à la découverte du tressage du blé par groupe d'une quinzaine de personnes, découvrir le travail harassant mais combien passionnant du forgeron et du maréchal-ferrant. Un tourneur sur bois sur tour à fouet

vous fera revivre les joies de transformer, grâce à l'intelligence de ses mains, des rondins de bois en objets tournés ; les plus petits pourront admirer le travail admirable des chiens de recherche (certains ayant participé aux recherches lors du Tsunami) ou encore partir pour une randonnée en calèche. De jolies calèches seront en exposition sur le pourtour du stade à côté des machines et outils qui rythmaient le travail dur de l'agriculture de nos grands parents. 12h30 : pause pour tout le monde autour d'un bon repas champêtre (sur réservation) où chacun aura plaisir de parler de ces années passées où il faisait bon vivre. 15h30 : départ du défilé folklorique du stade à côté des tracteurs et voitures de collection, les groupes de majorettes, musiques, géants, groupes de danse mais aussi calèches des années 1900 prendront place et défilent dans les rues de notre village. 17h30: parade finale des groupes devant un jury sur le stade. Bien sûr les stands resteront ouverts toute la journée. Les habitants de la commune sont invités à décorer leur maison sur le thème de la fête (paille) et à constituer des épouvantails et à se joindre à la manifestation au retour des groupes sur le stade. La fête se terminera ainsi tard dans la soirée et gageons que cette journée est à ne pas manquer. Enfin, les jeux d'antan, comme à l'accoutumée, raviront petits et grands toute la journée.

PS : Nous aurions besoin d'une dizaine de personnes qui pourraient participer au cortège en habits 1900 avec les calèches. Se faire connaître en Mairie.



GUARBECQUE

DUCASSE 2006



SAMEDI

1er JUILLET

DIMANCHE

2 JUILLET

JOURNÉE SPORTS

*Concours de Pétanque – initiation au tir à l'arc
Circuits cyclo – rando - VTT – Initiation au tennis –
au tir à la carabine – au sport automobile – au javelots
Démonstration judo – gymnastique – rugby*

VENDREDI

14 JUILLET

VILLAGE EN FÊTE

*Braderie Brocante – Métiers ruraux – Agriculture d'Antan –
Produits du terroir – Défilé folklorique - Challenge des Jeux d'Antan –
Repas champêtre (réservation) - Toute la journée restauration rapide et buvette*



SAMEDI

15 JUILLET

CONCOURS DE PIGEONS

FÊTE DE LA BIÈRE Avec l'orchestre BAVAROIS DIE ALTEN KAMERADEN

*Salle des Fêtes à 20 H - 10 € Adulte – une chope vous sera offerte
Soirée exceptionnelle.*

*Réservation en Mairie les 20 et 23 Juin de 17 H 30 à 19 H 30
ou au 03.21.27.28.79*



DIMANCHE

16 JUILLET



COURSE CYCLISTE GRAND PRIX MICHEL PRINS

*Dossard à 15 H au café le Campagnard
Manèges sur la Place Clémenceau les 14-16-17 et 18 Juillet*

LUNDI
17 JUILLET

SUPER LOTO DE LA DUCASSE

A 17 H – Salle des Fêtes – Ouverture des portes 15 H 30

Venez nombreux pour gagner :

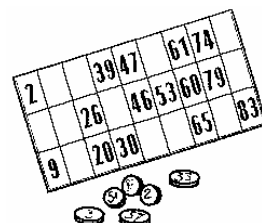
Un congélateur – une machine à laver – un appareil à photo numérique

Un sèche linge - un VTT - un lecteur DVD - un aspirateur et de nombreux autres lots

Quine Spécial 1,5 € : 3 bons d'achat d'une valeur totale de 150 €

Vitrine 2 € : 1 TV 51 cm et divers lots

1,5 € le carton – 15 € pour 15 cartons



INSOLITE



Le beau temps revenu, nous voyons souvent des montgolfières survoler notre village. Quelle ne fut pas la surprise de plusieurs d'entre nous le vendredi 12 mai en voyant une montgolfière raser de près la cime des arbres et se poser le long de l'ancienne voie ferrée. Plusieurs Guarbecquois ont suivi la scène et se sont rendus sur les lieux pour donner un coup de main au « pilote » de l'engin et partager avec lui sa passion. Merci à M. Manuel Moerman pour les photos.

MARCHE DE NUIT DU 07 MAI

Le dimanche 07 mai 2006, 104 concurrents ont pris le départ de la 2ème marche de nuit cartographique organisée par la commission des sports communale. C'est dans une ambiance détendue que les équipes s'élançèrent toutes les 10 min pour un parcours de 20 km. Par contre le retour fut un peu plus difficile car certaines équipes parcoururent un peu plus ou beaucoup plus que 20 km. Nous leur donnons rendez-vous le lundi 07 mai 2007 pour de nouvelles aventures...



Voici le classement :

1ère équipe	1865 pts	Simon Talle
2ème	1817 pts	Olivier Lejeune
3ème	1660 pts	Peggy Vanpoperinghe
4ème	1659 pts	Laurent Vandomme
5ème	1645 pts	Xavier Grave
6ème	1599 pts	Christophe Vanpoperinghe
7ème	1576 pts	Gilles Delaire
8ème	1568 pts	Thierry Debreil
9ème	1550 pts	Stéphane Cornard
10ème	1474 pts	Daniel Duthe
11ème	1441 pts	Laurent Wallart
12ème	1269 pts	Didier Depaeuw
13ème	1216 pts	Rémi Venel
14ème	1175 Pts	Martine Pina
15ème	1066 Pts	Johan Capelle
16ème	1035 pts	Corinne Bodart
17ème	930 pts	Rudy Lalloyer
18ème	55 pts	Gaelle Lalloyer



L'ETAT CIVIL DE CES DERNIERS MOIS

Naissance

Ameline WALLART 30 Avril 2006 à Auchel
De Arnaud et Véronique DUCROCQ

Eliot COMINI 31 mai 2006 à Arras
De Patrick et Anne VANDENBUSSCHE

Félicitations à Alexandra et Didier TOURSEL, conseiller
municipal, pour la naissance de Victor le 12 mai 2006 à Auchel

Mariage

Thomas TOURSEL et Estelle CARREE
03 juin 2006

Décès

25-03-06 Georgette BOUREL, veuve DOUILLET
12-04-06 Marcel LAVERSIN
09-05-06 Berthe QUINBETZ veuve DEPAEUW
12-05-06 Marie-Thérèse DEFONTAINE épouse LECAS
19-05-06 Denise COTTREZ épouse DEBUICHE
28-05-06 Jean-Claude WIART

INFOS



LES INFOS ...

Découvrez la vallée
de la Lys au fil de l'eau...
Réservations :

RÉSERVATIONS FRANCE

LYS SANS FRONTIÈRES
7, avenue Marc Sangnier BP 90072
59427 ARMENTIÈRES CEDEX
Tél. 03 20 50 22 35
(du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)
Tél. 06 26 19 00 08 (week-end et jours fériés)



Départ de Guarbecque : à la gare d'eau

Jeudi 13 juillet et lundi 14 août

11h – 14h – 15h - 16h et 17h

Pourquoi les sapeurs-pompiers ne viennent-ils plus détruire les nids de guêpes ?

Les missions des sapeurs-pompiers sont encadrées par la loi. La destruction des nids de guêpes et de frelons ne fait pas partie de ces missions. Si les sapeurs-pompiers assuraient ces interventions, c'est qu'aucune structure privée ne le faisait et qu'il fallait qu'un service public apporte une réponse à cette carence. Désormais lorsque vous ferez le 18, si votre appel n'a pas de caractère de danger, les responsables des centres d'appel 18/112 refuseront l'engagement immédiat de secours en vous invitant à contacter le service public compétant, l'entreprise privée ou le 15 pour les demandes relevant de la santé. Si l'appel ne permet pas de juger la gravité et l'urgence de la situation, une équipe de reconnaissance se rendra sur les lieux pour apprécier de la suite à donner. Désormais les sapeurs-pompiers n'interviennent qu'en cas de nid dangereux.

Attention: un nid dangereux est un nid qui se situe dans une pièce occupée d'une habitation (chambre, salon,...), à proximité de personnes à risque (allergiques, bébés, personnes âgées, ...), dans un lieu public ou dans un lieu inaccessible. L'importance du nid ou de ses occupants (par exemple des frelons) peut aussi représenter un trop gros risque pour que vous l'éliminiez vous-même.

En ce qui concerne les abeilles il faut faire appel à un apiculteur qui se chargera de récupérer l'essaim car les abeilles sont une espèce protégée.

Pour trouver une entreprise privée qui règle ce genre de problème, vous pouvez chercher dans les pages jaunes avec les mots : désinfection, désinsectisation, dératisation.

LES FESTIVITÉS DES PROCHAINS MOIS

Samedi 01 - Dimanche 02 juillet

Fête du Sport
« La Guarbecquoise »

Vendredi 14 juillet

Braderie brocante
Métiers ruraux – Agriculture d'Antan
Défilé folklorique
Challenge des Jeux d'Antan
Repas champêtre

Samedi 15 juillet

Concours de pigeons

Samedi 15 juillet

Fête de la Bière animée par
DIE ALTEN KAMERADEN

Dimanche 16 juillet

Course cycliste juniors
Grand Prix Michel Prins

Lundi 17 juillet

Super Loto de la ducasse

Mardi 18 juillet

Goûter des Aînés

Dimanche 30 juillet

Journée pêche
Auto-Racing

Samedi 26 août

Concours de pétanque
Jeune France

Samedi 23 septembre

Repas des Aînés